PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

REMISE A NIVEAU SSIAP 3

éligible CPF

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- *Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier de chef de service sécurité incendie*

PUBLICS CONCERNÉS
Chef de service sécurité incendie amené à travailler dans un ERP ou IGH

PRÉ-REQUIS
Être titulaire du SSIAP 3
Diplôme de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
Certificat médical moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

DURÉE DE LA FORMATION
35 heures
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16h30 – vendredi : 8H00-12H00

DATE ET LIEU
Voir proposition

MOYENS TECHNIQUES
Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires … (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Validation des connaissances actualisées tout au long de la formation

VALIDATION
Attestation de remise à niveau SSIAP 3

PROFIL DU FORMATEUR
Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.



1ère partie : Documents administratifs :
- Les obligations en matière d'affichage
- Élaboration des cahiers des consignes et du permis feu
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission

Pratique : Élaboration de consignes et rédaction d'un plan de prévention

2ième partie : Commissions de sécurité :
- Composition des commissions de sécurité
- Rôle des commissions de sécurité
- Missions des commissions de sécurité
- Documents à transmettre ou à tenir à disposition

Pratique : Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité

3ième partie : Réglementation :
- Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le code du travail
- Rôle du chef de service sécurité incendie en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

4ième partie : Notions de droits civil et pénal :
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

5ième partie : Fonction maintenance :
- Contexte d'obligations réglementaires
- Aspect juridique
- Différents types de contrats
- Normalisation

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

6ième partie : Etude de cas :
- Rappel de la méthode
- Lecture de plans

Pratique : Rédaction et correction d'une notice technique de sécurité

7ième partie : L'accessibilité des personnes en situation de handicap :
- Dispositions réglementaires

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

8ième partie : Analyse des risques :
- Évaluation du maintien du niveau de sécurité
- Le document unique
- Le plan de prévention
- Évaluation des risques de travaux par points chaud

Pratique : Étude d'un cas pratique

9ième partie : Moyens de secours :
- Moyen d'extinction incendie
- Moyen d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaitre et savoir exploiter un SSI

10ième partie : Organisation d'un service de sécurité incendie :
- Organisation du service - Recrutement : élaboration d'une fiche de poste
- Missions
- Équipements
- Organisation de la ronde
- Documents de service

Pratique : Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité